



# Valve de réglage : dommages dus à la corrosion pour Boxer, Daily, Ducato, Jumper

Véhicules :		Produit : valve de réglage (diesel)		
Citroën, Fiat, Iveco, Peugeot		N° PIERBURG	Remplacement pour*	N° de réf.*
Fiat/Iveco	Daily IV C15/C18/S18 Ducato 3.0 JTD	7.01754.10.0	7523D 7.01754.07.0	504105594; 504264089; 504345917; 71724299; 71724302
Peugeot	Boxer III 3.0HDI			163638
Citroën	Jumper 3.0 HDi			163671/163676

### Anomalies possibles :

- Mode dégradé
- Non fonctionnement de la valve de réglage
- P0638 « Commande soupape papillon – interruption du circuit »

Sur les véhicules indiqués ci-dessus, de l'eau ou de l'humidité peut pénétrer à travers le raccord du câble de raccordement. L'humidité peut occasionner des dommages importants à l'intérieur de la valve de réglage, voire une défaillance.

Vérifiez si des traces de corrosion ou d'humidité sont visibles au niveau du connecteur de la valve de réglage ou du raccord du câble. Dans ce cas, remplacez la valve de réglage et le câble.

Sur les véhicules indiqués, la valve de réglage portant le numéro de référence 7523D a été posée au démarrage de la production en série. Cette valve de réglage a été remplacée au cours de la production en série (à partir de 2009) par une valve de réglage PIERBURG.



Valve de réglage (en rouge) dans le compartiment moteur d'un Iveco Daily 3.0 l



Vue de l'intérieur d'une valve de réglage détériorée



Raccord présentant des traces d'humidité et de corrosion



Connecteur présentant des traces de corrosion

La valve de réglage 7523D posée jusqu'en 2009 peut être remplacée par la valve de réglage PIERBURG 7.01754.10.0 à l'aide du câble adaptateur 4.07360.49.0. Le câble adaptateur est étanche à l'humidité.

Sous réserve de modifications et de variations dans les illustrations.

Pour les références et les pièces de rechange, voir les catalogues actuels, le CD TecDoc ou encore les systèmes se basant sur les données TecDoc.

\* Les numéros de référence indiqués ne servent qu'à des fins de comparaison et ne doivent pas être utilisés pour les factures remises au client.